

**CONSTRUCTION DE 13 MAISONS INDIVIDUELLES EN  
PSLA A TOURVILLE LA RIVIERE – 2021DDP40**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée suivant les articles du code de la commande publique entré en vigueur au 1er avril 2019.

**DESIGNATION DES LOTS :**

LOT	INTITULE DU LOT
1	INSTALLATION DE CHANTIER – GROS ŒUVRE
2	CHARPENTE BOIS
3	COUVERTURE - ETANCHEITE
4	REVÊTEMENTS DE FACADES
5	MENUISERIES EXTERIEURES PVC PLAXÉ - MÉTALLERIE
6	DOUBLAGE – CLOISONS – PLAFONDS – MENUISERIES INTÉRIEURES
7	SOLS SOUPLES – CARRELAGE - FAIENCE
8	PEINTURE
9	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES
10	PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION
11	TERRASSEMENT – VOIRIE – ESPACES VERTS

La présente consultation est lancée **AVEC VARIANTES OBLIGATOIRES** auxquelles il est demandé aux entreprises de répondre obligatoirement selon le(s) lot(s) auquel (auxquels) elles soumissionnent.

LOT	INTITULE DU LOT	VARIANTE OBLIGATOIRE
5	MENUISERIES EXTERIEURES PVC PLAXÉ – MÉTALLERIE	- Volets roulants électriques
6	DOUBLAGE – CLOISONS – PLAFONDS – MENUISERIES INTÉRIEURES	- Carrelage à RDC - Facade de placard
7	SOLS SOUPLES – CARRELAGE - FAIENCE	- Carrelage à RDC
8	PEINTURE	- Carrelage à RDC
9	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	- Volets roulants électriques

**Quant aux variantes facultatives**, elles sont autorisées. Les candidats sont tenus de remettre une offre rigoureusement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Il est expressément précisé que les variantes proposées par les candidats ne seront examinées qu'à partir du moment où le candidat aura remis une offre conforme au projet de base.

Ils peuvent présenter des modifications au dossier de consultation sur le matériel, organisation pour le chantier, modalités de conception ...

Chaque variante devra présenter des caractéristiques techniques au moins équivalentes à celles présentées au CCTP. Ces performances devront être justifiées par tous documents. Le chiffrage de la variante fera l'objet d'un acte d'engagement (voir article 4.2 du présent règlement de consultation).

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun ou l'entreprise générale sont autorisés (étant précisé que l'entreprise générale devra répondre lot par lot et que les offres seront appréciées lot par lot, conformément au code de la commande publique).

**DELAI D'EXECUTION / DATE DE DEMARRAGE :** Le délai d'exécution global est fixé à 16 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier. La phase exécution des travaux/chantier (OS n°0 puis OS n°1) ne débutera que lorsque la commercialisation de 30 % des maisons en PSLA ( :Accession à la Propriété) sera atteinte.

**Les demandes de dossier de consultation sont à adresser par télécopieur à PUB IMPRESSION au 02 35 56 12 51 ou téléchargeable sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Pour tous les lots sauf le 7 et le 8 :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points
- le prix des prestations 60 points

Pour les lots 7 « Revêtements de sols » et 8 « Peinture » :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 60 points
- le prix des prestations 40 points

Et, voir la décomposition des sous-critères « valeur technique » à l'article 6.2 du règlement de consultation.

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis.**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : JEUDI 29 JUILLET 2021 à 17h30**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou **par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>**

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Mme Corinne FACHE - Tel. : 02.35.95.96.00 ou [c.fache@logeal-immobiliere.fr](mailto:c.fache@logeal-immobiliere.fr)

Renseignements techniques : Mme Bénédicte SALLE - Tel. : 02.35.95.91.82 ou [b.salle@logeal-immobiliere.fr](mailto:b.salle@logeal-immobiliere.fr)

Ainsi que **via la plate-forme de dématérialisation [www.marches-securises.com](http://www.marches-securises.com)**

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou

télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification  
Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la  
conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans  
un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal de Grande Instance de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : LUNDI 21 JUIN 2021.**